

La mutation socio-economique face à l'exploitation aurifère dans le sous-espace d'Ambohimiarina II, Région Vatovavy Fitovinany

Julienne RAHARISOA

Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales, EAD 6, Espaces et Sociétés,
raharisoa_2@hotmail.com

Résumé

Il est reconnu que le secteur minier détient un rôle capital dans l'économie et le développement d'un pays. Cependant, il peut être la source de nombreux litiges au niveau d'une population croissante qui, de par ses activités quotidiennes et à travers le contexte foncier, s'oppose catégoriquement aux exploitations. Madagascar connaît actuellement de nombreux cas de querelles sociales similaires comme Soamahamanina, ou d'Anjozorobe, etc...). La présente étude est réalisée dans la commune rurale d'Ambohimiarina II, située à soixante-dix kilomètres au Sud-ouest de la ville de Mananjary, dans la Région Vatovavy Fitovinany. C'est une zone à vocation agricole, l'agriculture constituant l'activité principale de la population. C'est une agriculture familiale où la production est destinée à l'autoconsommation. La population composée de plusieurs ethnies, est dominée numériquement par le groupe Antanala, lequel est l'occupant initial des lieux (RAHARISOA J., 2014). La recherche se focalise sur les changements socio-économiques et spatiaux amorcés déjà il y a quelques années, compte tenu de la pression démographique dans un espace étriqué. Ce contexte est actuellement exacerbé par l'exploitation aurifère. L'observation directe et les enquêtes au niveau de *fokontany* et aussi sur le site minier ont été effectuées en juillet à Septembre 2018. Les résultats montrent des désordres accrus suite à l'activité minière dans cette Commune. De petites exploitations aurifères artisanales ont débuté dans la zone vers les années 1990, et actuellement, elles attirent du monde, au détriment de la population locale créant ainsi une situation complexe. L'implication d'une grande société étrangère dans la même zone d'exploitation, mais avec de plus gros moyens et de papiers « réguliers » émanant du Ministère de mines, génère des querelles et des déséquilibres dans cet espace. En effet, la grande exploitation n'améliore pas le niveau de vie des paysans, au contraire elle accentue une pauvreté déjà existante. Ainsi, la Commune est délestée de ses ressources aurifères mais elle ne bénéficie d'aucune retombée sociale, ni économique intéressante. Les infrastructures manquent toujours cruellement et celles qui sont désuètes, ne sont pas réhabilitées.

Mots clés : *Espace Antanala, pauvreté rurale, gisement aurifère, mutation socio-économique.*

Abstract

It is known that the mining sector holds a vital role in the economy and development of a country. However, it can be the source of many disputes among a growing population, which, through its daily activities and through the land context, is categorically opposed to exploitation. Madagascar is currently experiencing many cases of similar social conflicts, which is disgraceful (the case of Soamahamanina, Anjozorobe, etc.). The present study is carried out in the Rural Commune of Ambohimiarina II, located in seventy kilometers at southwest of the city of Mananjary, into the region of Vatovavy Fitovinany. It is an agricultural zone; farming

constitutes the main activity of the habitants. It is a family agriculture where production is intended for self-consumption. The population is made up of several ethnic groups, but the statistically dominant group is the Antanala, who is the initial occupant of the premises (RAHARISOA J., 2014). The research focuses on the socio-economic and spatial changes initiated a few years ago, given the demographic pressure in a confined space. Gold mining currently exacerbates this context. Direct observation and surveys at the Fokontany level and on the mining site were conducted in July and August 2018. The results show increased disorders following mining activity in small artisanal gold mining started in the area around the 1990s and now, as is the case with any mining deposit, they attract people, to the detriment of the local population and thus creating a complicated situation. The involvement of a large foreign company in the same operating area, but with larger means and "regular" papers from the technical ministry in charge of the sector, generates quarrels and imbalances among the space. This large exploitation, anyway, does not improve the standard of living of the farmers; on the contrary, it accentuates an already existing poverty. The Commune is relieved of its gold resources but it does not have any significant social or economic benefits. Infrastructures are still sorely lacking and others have not been rehabilitated.

Keywords: *Antanala space, rural poverty, gold deposit, socio-economic change.*

1. Introduction

Il est difficile de se détacher du processus incontournable de la mondialisation. Et pour y faire face, chaque pays devrait se montrer compétitif à partir de la valorisation de ses ressources. Depuis le 17^{ème} siècle, Madagascar est réputé être un pays à potentialité aurifère appréciable¹. Le Collectif pour la Défense des Terres Malgaches–TANY, souligne que « Depuis 2005, Madagascar fait déjà figure de « nouvel Eldorado des compagnies minières et pétrolières », le sol de la Grande île regorge de beaucoup d’or (BESAIRIE, 1966). Entre 1960 et 1970, la production d’or a atteint 15 tonnes par an, en 2003, ce ne sont que 10 kg d’or qui ont été officiellement déclarés², et en 2017, l’État malgache a exporté 2,4 tonnes d’or. Alors qu’il détient l’une des plus grandes réserves d’or du monde, Madagascar figure parmi les cinq pays les plus pauvres du monde (Banque Mondiale, 2018). Ce handicap repose sur diverses raisons, dont spécialement sur le Code minier et sa loi sur les Grands Investissements Miniers qui accordent des avantages importants aux sociétés minières et pétrolières, ne laissant que des miettes à l’État, aux collectivités décentralisées et aux communautés locales »³. L’or, ce métal jaune existe un peu partout à Madagascar, les principales zones aurifères sont les régions de SAVA, Alaotra Mangoro, Betsiboka et Vatovavy Fitovinany. L’espace Antanala, pris entre deux réalités topographiques du Littoral et des Hautes Terres Centrales, reflète le contexte paradoxal du pays, à savoir des ressources naturelles en abondance et une majorité de population vivant dans la pauvreté. Le sous-espace Ambohimiarina II a été choisi pour illustrer ce paradoxe. En effet, autrefois les petits paysans ont exploité la forêt mais celle-ci a disparu, aujourd’hui, ils aménagent les zones inondées pour pouvoir continuer à pratiquer l’agriculture. En étant de type subsistance, la production est insuffisante pour satisfaire les besoins des ménages. Les ressources aurifères censées apporter un atout pour compenser ce manque, sont loin pourtant d’être exploitées au profit de ces petits paysans. Dans ce sous-espace

¹ RAKOTOARISON et al, Affinage hydro métallurgique des préconscientes d’or de Madagascar, 12 P.

² <https://www.grandeslatitudes.voyage>

³ <http://www.madagascar-tribune.com>

géographique, elle est surtout source de perturbations sociales et écologiques. Selon Gnamien, « l'ouverture d'une mine réduit considérablement les moyens de subsistance des collectivités locales affectées par les projets avec la réduction des surfaces cultivables, la pollution ou la surconsommation des réserves en eaux ». Le « point-chaud » qui concentre le gisement aurifère se situe au niveau des *Baiboho* où s'entassent aussi les diverses plantations agricoles des paysans et où les habitants, majoritairement pauvres, sont délestés de leurs richesses sans pouvoir réclamer leurs droits. Partant de ce constat, le travail de GARCIA GODOFREDO (1999) qui met en valeur l'importance du droit de l'homme mérite d'être évoqué car « *les besoins de base de l'humanité sont manger, s'habiller et avoir un toit. Il n'y a aucune nécessité publique appelée « or », une nécessité publique appelée « cuivre ». Personne ne se nourrit d'or ou de cuivre. Les gens vivent en mangeant de la nourriture et c'est de cela dont l'humanité a besoin* ». Ainsi, la problématique que nous formulons pour justifier notre recherche est donc la suivante : dans quelle mesure l'absence persistante d'une politique de gestion claire et concertée de la filière or aggrave-t-elle les inégalités dans le sous espace d'Ambohimiarina II ?

Les hypothèses à vérifier dans cette étude sont :

- Les populations locales subissent des fortes pressions émanant des acteurs miniers,
- L'orpaillage à Ambohimiarina II constitue un facteur de blocage au développement des activités agricoles.

2. Matériels et méthodes

2.1. Localisation de la zone de recherche

Ambohimiarina II est localisée entre 47°58'47,04'' et 48°1'43'' de longitude Est, et 21°18'34'' et 21°22'40,04'' de latitude Sud. Située à dix kilomètres au Nord-est du Vatovavy, la commune rurale d'Ambohimiarina II appartient au district de Mananjary, dans l'ex-province de Fianarantsoa. Elle se trouve à 503 kilomètres d'Antananarivo par voie routière. Ambohimiarina II s'étend sur 172 km² de superficie et est composé de cinq *fokontany* dont Ambohimiarina II, Ampasimazava, ManakanaTsiangaly, Ambinanifasika et Sahasondroka. Sur le plan géomorphologique, le sous-espace d'Ambohimiarina II présente un relief constitué essentiellement de plaines, de 20 à 125 mètres d'altitude. La plaine alluviale est dotée de modelé quasiment tabulaire dans lequel des rivières à structure méandres se développent. Il s'agit de la zone d'accumulation des dépôts alluvionnaires anciens et contemporains. Ce type de relief se situe principalement dans les rives gauches de la grande rivière de Mananjary, laquelle draine Ambohimiarina II avec la rivière Ifasina. En général, la structure topographique est avantageuse par rapport à l'ensemble de l'espace Antanala. Avant que l'exploitation aurifère n'y apparaisse, cette topographie a été dans un premier temps un atout pour développer l'agriculture.

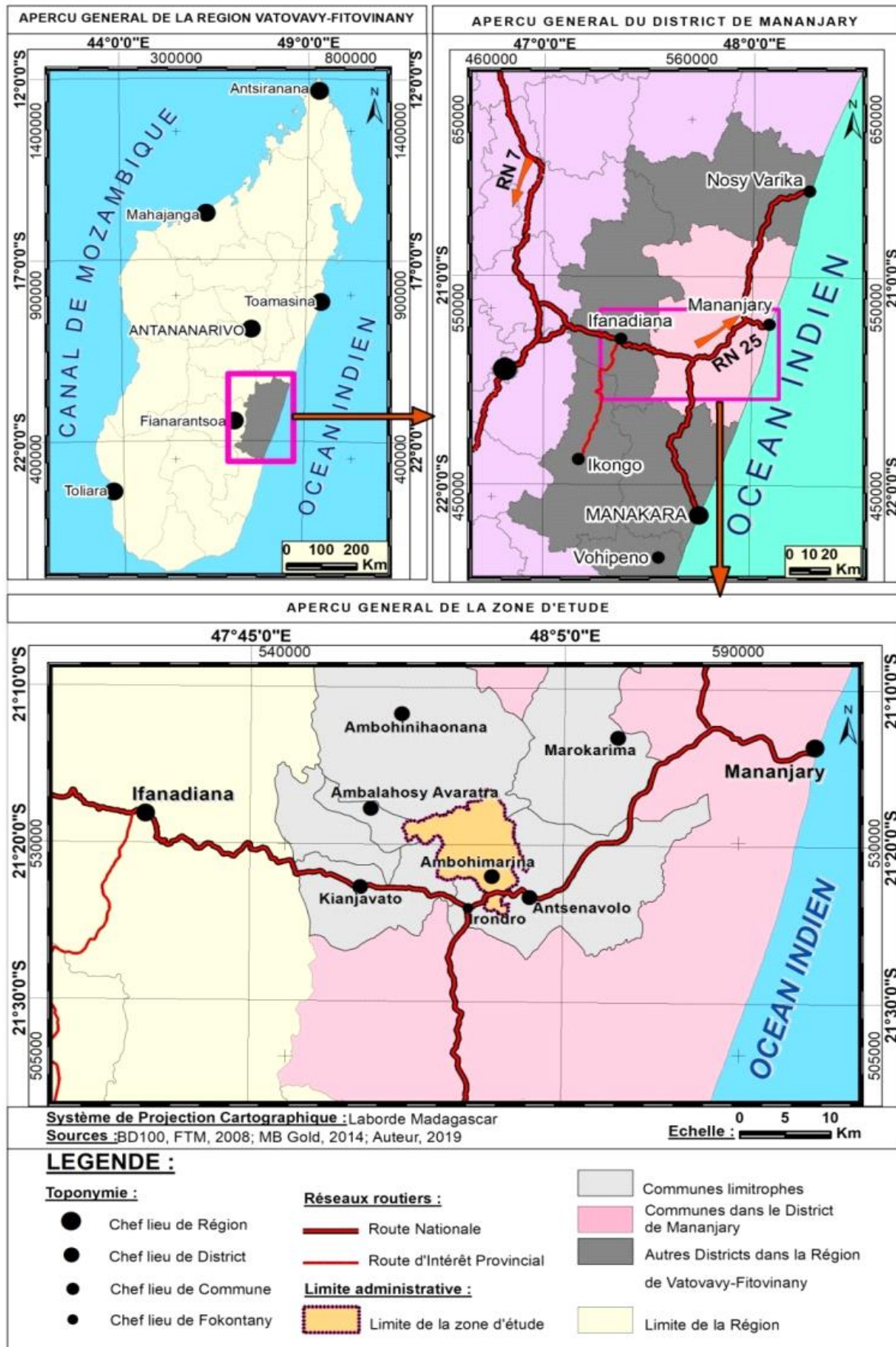


Fig. 1. La localisation de la commune rurale d'Ambohimarina II

2.2. Méthodologie de recherche

Les travaux préliminaires portaient sur une étude bibliographique et l'élaboration des fiches questionnaires. Les travaux bibliographiques portaient sur la collecte d'informations relatives au thème ayant permis de consulter des documents et des archives sur l'exploitation minière de la Région concernant les activités aurifères à Ambohimiarina II. Toutefois, l'insuffisance d'informations a conduit à rechercher des documents sur internet. Des cartes géologiques de la Commune rurale d'Ambohimiarina II ont été nécessaires pour avoir plus de connaissance sur la structure géologique de ce sous-espace (BOULANGER, 1958 ; BEHIERE, 1963 ; BESAIRIE, 1966 ; CHAN PENG, J.C., 2003).

Les travaux de terrain ont eu lieu entre Juillet et septembre 2018 et ont consisté en observations directes et en enquêtes sur les sites d'exploitation et auprès de la population. Les enquêtes ont eu lieu dans trois fokontany : Ambohimiarina II, Ambinanifasika et ManakanaTsiangaly du sous-espace géographique (Cf. Croquis n°1). Le choix des villages a été réalisé d'après une enquête exploratoire auprès de personnes ressources, sélectionnées à partir de leur position officielle, de leur hiérarchie sociale et de leurs principales occupations. Les études sont menées dans chaque village selon deux types d'investigations. Le premier consistait en entretiens de groupes, pour l'ensemble du village ou pour des groupes sociaux homogènes (agriculteurs, mineurs) au sein des Fokontany. Les questionnaires étaient ouverts ou semi-ouverts, permettant de hiérarchiser les appréciations ou opinions du groupe concernant l'orpaillage. Le second type consistait en questionnaire auprès de chefs d'exploitations, choisis après la réalisation d'une typologie préalable des exploitations sur des critères de superficie du périmètre minier et de mécanisation d'exploitation. Le questionnaire individuel était de type semi-ouvert et fermé, une attention particulière a été portée pour permettre aux groupes ou individus puissent de s'exprimer sur le principe du « laisser-dire, savoir-écouter ».

3. Résultats et Discussions

3.1. La démographie et les activités économiques d'Ambohimiarina II

Sur le plan démographique, les caractéristiques reflètent celles des pays sous-développés. La Commune a une population jeune et dynamique. Cette situation est due à la diminution progressive du taux de mortalité et l'augmentation du taux de natalité. L'arrivée de nouveaux migrants des autres régions de la Grande île, et même de l'extérieur s'ajoute à cet accroissement naturel. En 2000, la Commune était approximativement peuplée de 6150 habitants (enquête personnelle, Août 2018). En 2010, le nombre de la population du sous-espace d'Ambohimiarina II était de 8 322 habitants⁴, et de 9135 en 2018. En 18 ans, la Commune gagne 2985 habitants. La population est hétérogène et le groupe ethnique Antanala, premier occupant de la Commune, est encore largement dominant. Cette population occupe son territoire de façon inégale. Les habitants se concentrent tout près du site d'exploitation. En effet, des petits villages liés à l'orpaillage ont vu le jour.

Concernant les activités, l'agriculture à la fois pluviale et irriguée était la principale occupation des habitants en plus des moyens de survie primitifs. Dans l'ensemble, les techniques, les outils de production sont archaïques. Les paysans cultivent des produits comme le riz qui occupe la première place, le manioc, les légumes secs et les patates. La riziculture est extensive si on se

⁴ PCD, 2010. Commune rurale d'Ambohimiarina II, 45P.

réfère au rendement destiné à l'autosuffisance du ménage. Les paysans pratiquent deux saisons culturales, *Vary hosy et vary vatomandry*. Le *vary hosy* se situe vers la fin du mois de mai et se termine en mois de septembre durant la saison sèche. Des querelles autour des canaux d'irrigation et des conflits fonciers sont observées à cause du tarissement de la plupart de sources lié à la disparition de forêts et du changement climatique et entraînant la diminution de la capacité de drainage de lits de rivières.

Tab. 1. L'évolution moyenne de la production rizicole d'un ménage

Année	Superficie rizicole (ha)	Production moyenne(t)	Durée d'auto consommation alimentaire
1980	3	2,5	10 mois
1990	2	1.5	9 mois
2000	1,5	1	7 mois
2010	1	0,13	6 mois
2015	0,5	0,12	3 à 4 mois

Source: Enquête personnelle, Septembre 2018

La production totale de paddy était de 150 tonnes selon le Plan Communal du Développement de 2010. En l'espace de 30 ans, un ménage a perdu 2,37 tonnes de production. Cette diminution de productivité s'explique d'abord par la disparition progressive de la couverture forestière à cause de la pratique de culture surbrûlis ne donnant qu'un seul terroir pour les petits paysans pour la pratique de la riziculture pluviale, de l'impossibilité de trouver un autre moyen pour améliorer le rendement agricole ; enfin, de la pression démographique liée entre autres à l'orpillage qui conduit à la mutation de l'activité agricole. D'après nos enquêtes, 55 % des paysans exercent l'orpillage dont plus de la moitié ne réussit plus à pratiquer l'agriculture. Déjà vers les années 1990, les conditions de vie des agriculteurs étaient assez difficiles. Les sols sont devenus moins productifs. Pourtant, les paysans n'ont aucun recours aux intrants ou à une stratégie pour améliorer leur production agricole. L'explosion démographique est aussi un fait réel, et elle impose la nécessité d'étendre les surfaces de culture pour une augmentation de la production « Comme évolutions sociétales, les passages de la cueillette et de la chasse à l'agriculture, du nomadisme à la sédentarisation [...] ont été les détonateurs de la course à la productivité parce que les ressources naturelles qui constituent le vivier des biens matériels produits, apparaissent désormais limitées au regard de l'explosion démographique et de la réduction des espaces vitaux nationaux.» (Gnamien, 2014, p 40). L'extension des surfaces cultivables n'est plus cependant une solution envisageable car le terrain est très étriqué, et de surcroît peu productif.

3.2. La filière « or » d'Ambohimiarina II

A Ambohimiarina II, le gisement de l'or métal existe sur terre et dans les fleuves Mananjarigna et la rivière Ifasina. Trois fokontany de la Commune comme Ambinanifasina, de Sahasondroka et de Manakana Tsiangaly renferment des gisements miniers. Les exploitants se subdivisent en deux groupes, le premier est formé par des exploitants majoritairement pauvres car ils sont constitués par des petits miniers migrants et la population locale et travaillant dans les exploitations artisanales. Le second est la société minière MB Gold dont les principaux acteurs sont des Chinois et des Sri-lankais.

Tab. 2. Les exploitants miniers à Ambohimiarina II

Type	Période d'exploitation	Observations
Société MB GOLD	Depuis 2013	Le propriétaire du permis minier est flou dans ses déclarations. La délimitation du carreau est incluse dans les zones agricoles et d'habitations.
Petits miniers	Depuis les années 90	Ces sont des migrants. Il est difficile de les dénombrer car les migrants y viennent en fonction de la saison. Certains y restent et forment ainsi un village minier. Ils pratiquent aussi le petit commerce. Pendant nos enquêtes, le nombre varie entre 100 à 1000 personnes
Les riverains	Vers les années 90	Des agriculteurs pratiquent l'exploitation aurifère. 45 % de ménages enquêtés exercent cette activité.

Source : Auteur, Octobre 2018

Les paysans exploitants miniers englobent les riverains, en quête d'une vie meilleure. L'exploitation se fait dans le lit de la rivière Ifasina et au bord du fleuve Mananjary, c'est-à-dire dans le gisement alluvionnaire. Les outils sont archaïques comme le *sivagna*⁵ ou l'*angady*⁶ barre à mine et la force humaine expliquant un rendement minier faible. Cette activité se faisait en complément avec l'agriculture et pendant les jours *fady* ou « interdit » de travail aux champs de culture.



Photo 1. Les petits exploitants miniers

Cliché : Auteur (Septembre 2018)

Ainsi, le revenu journalier d'un orpailleur varie entre 5 000 Ar à 12 000 Ar (Enquête personnelle, Juillet 2018). Toutefois, des changements surviennent, gagner plus vite est devenu habituel. l'expression *vola malaky* « argent rapide » est devenue courante. Les agriculteurs ont perdu le goût de travailler dur et de la patience. L'orpillage crée alors une nouvelle ère au sein des ménages agricoles et n'arrange pas le contexte de la pauvreté, car ces agriculteurs n'arrivent

⁵ Un tamis fabriqué à partir des végétaux

⁶ Une bêche

plus à assurer leur calendrier cultural, abandonnent leur principale activité entraînant une baisse de la production agricole. L'ancien producteur est devenu acheteur des produits agricoles. Les habitants sont alors sous l'emprise d'une sous-alimentation sans précédent.

Or, le phénomène d'exploitation minier du sous espace-Aambohimiarina II vit le même phénomène que d'autres sites d'exploitation de Madagascar comme le site d'orpaillage de Betsiaka dans la zone d'Ambilobe où « [...] différentes catégories de personnes œuvrent dans la chasse à l'or tels que les natifs, incluant les habitants locaux et quelques sociétés malgaches ainsi que des étrangers jusque-là, des ressortissants Chinois et des Sri-lankais »⁷. En effet, des petits exploitants migrants artisanaux arrivent des autres régions de Madagascar et s'y investissent, certains s'y installent définitivement. Ils utilisent également des méthodes d'extraction d'or rudimentaires, l'exploitation aurifère constitue aussi de moyens de subsistance. Selon nos enquêtes en Juillet 2018, le nombre des ces exploitants peut aller jusque 1000 personnes pendant la saison propice à cette activité. La vie s'organise sur le site avec tous les excès⁸. Ils pratiquent d'autres activités pendant la saison défavorable à l'orpaillage en cultivant des haricots dans le *baiboho* et en ouvrant une petite épicerie. Ils louent des champs avec un prix dérisoire, dans certains cas, et deviennent propriétaires⁹. De ce fait, ils sont à la fois orpailleurs, agriculteurs et épiciers. C'est un facteur de pression pour les riverains. Ainsi, l'activité minière revêt beaucoup d'enjeux étant donné qu'elle génère de nombreux désastres comme la chute de production agricole, maladies, conflits fonciers, insécurité, inflation...

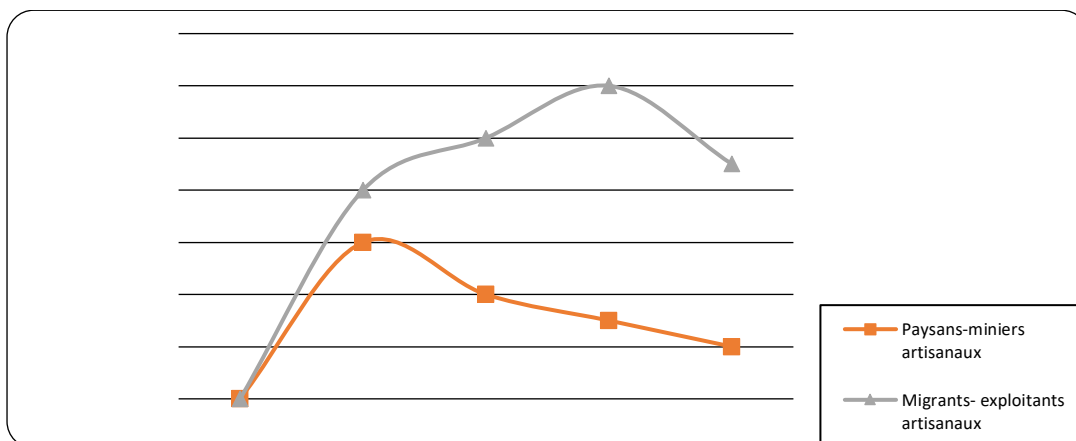


Fig. 2. L'évolution moyenne annuelle des revenus des petits exploitants miniers (en Ariary)

Sources: PCD (2010), Enquêtes personnelles (Septembre 2018)

La figure indique également la diminution des ressources des paysans-exploitations artisanaux. Cette réduction est liée aux arrivées des nouveaux venus et à leur inexpérience dans ce métier. En 1990, un paysan gagnait en moyenne 300 000 Ariary contre 150 000 Ariary en 2010. Cette situation ne cesse de se détériorer expliquée par l'arrivée des nouveaux venus des autres régions de Madagascar, la crise foncière appuyée par l'augmentation des générations successives... Diverses sont les causes de cette situation car l'arrivée de MB Gold¹⁰ transforme la situation économique et sociale de ce sous-espace : d'abord l'expulsion des petits paysans de leurs terres ; ensuite, la surexploitation des zones abandonnées par le MB Gold...

⁷ Revue Trandraka, Décembre 2018, 4, p. 50

⁸ <https://www.grandeslatitudes.voyage>

⁹ Le terrain appartient à une lignée, de nouveaux litiges apparaissent alors

¹⁰ Principale société minière d'Aambohimiarina II

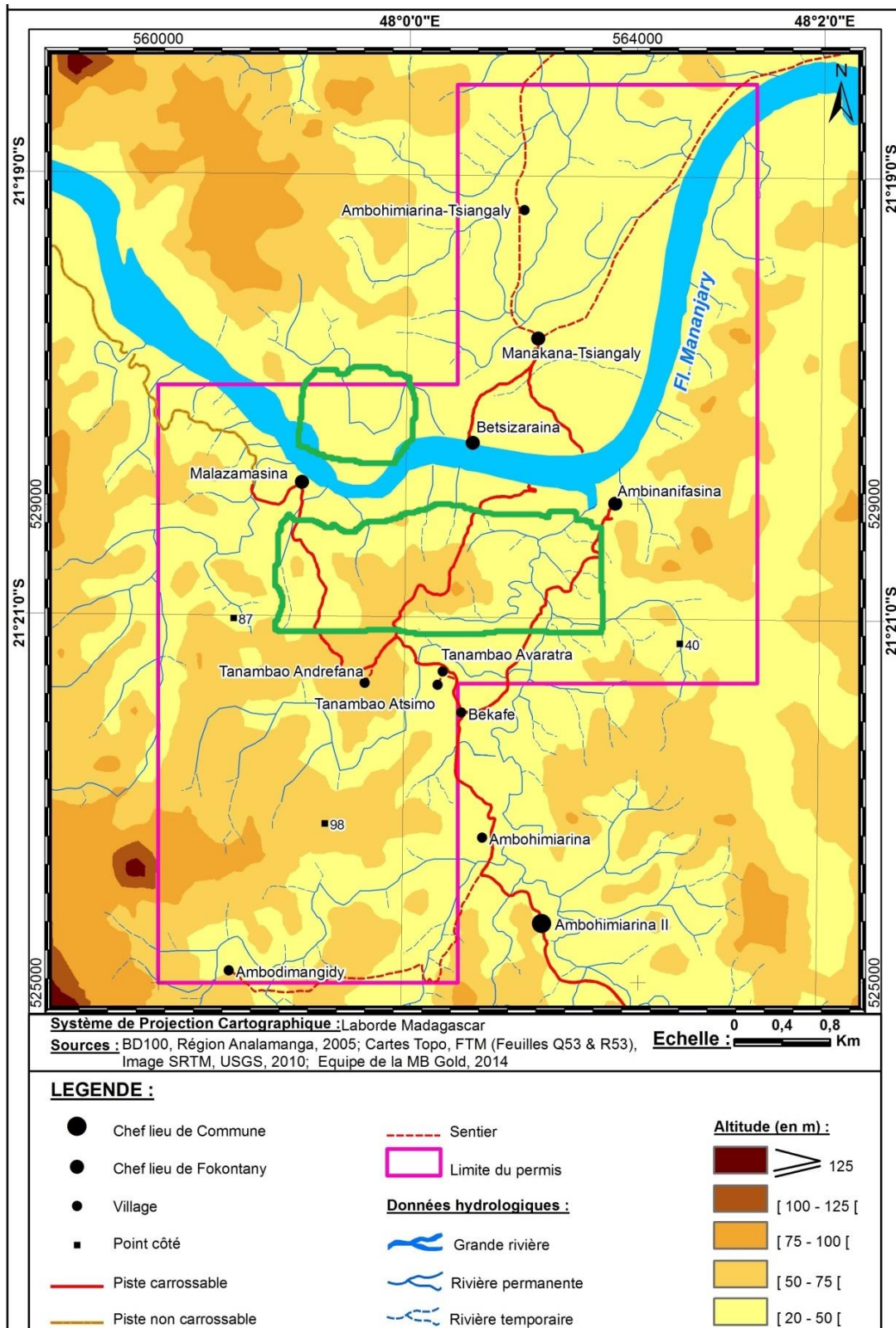


Fig.3. La délimitation du carreau minier de MB Gold

La structure du terrain de gisement d'or se superpose au territoire des habitants (indiqué en contour vert). Les zones encadrées en vert correspondent aux terroirs. Des *Fokontany*, des champs et des *tsaha*¹ sont compris dans cette délimitation. Dans cette exploitation, nombreuses vies sont perturbées.

En fait la société MB Gold, est une société minière appartenant à des Chinois et des Sri-lankais¹¹ qui monopolise les gisements. La société minière MB Gold arrive avec les papiers normatifs, s'installe et se justifie d'être le propriétaire légal du terrain. Le carreau minier s'étend sur une superficie à peu près de 25 kilomètres carrés (Enquête, Août 2018). Les Chinois et Sri-lankais ont chassé et expulsé les paysans en ne leur octroient aucun avantage. Ainsi, il existe des paysans devenus sans terre. Ils ont également abattu les végétaux sur des champs agricoles, des bambous sur les rives de Mananjary et des *tsaha* qui par la suite sont transformés en carrière. Ils. De ce fait, de nombreux hectares de champs agricoles sont détruits et transformés en site minier. Non seulement, les terroirs diminuent en superficie, mais les exploitants sont vraiment peu soucieux du respect de l'environnement¹².

La société minière MB Gold est équipée d'outils sophistiqués, Les engins se répartissent en deux groupes : certains sont destinés pour les travaux sous l'eau (photos 2-3-4), d'autres sont destinés aux exploitations sur terre (photos 5-6-7). Sept dragues sont utilisées le long du fleuve Mananjary. Il semblerait que ces exploitants utiliseraient aussi des produits chimiques pour accélérer l'apparition de l'or métal et aussi pour le laver. On comprend ainsi pourquoi la production est très élevée. Selon nos enquêtés, au début de l'exploitation, la production de cette société peut aller jusqu'à 3 kilos d'or, minimum, par semaine.



Photos 2-3-4. Les types des engins mécaniques pour les travaux sous l'eau



Photos 5-6-7. Les types d'engins mécaniques pour les travaux sur terre

Clichés : Auteur (Aout 2018)

Avec de telles machines, le cadre de vie de paysans où ils ont vécu de génération en génération est détruit. Au début, les riverains ripostaient, mais leurs efforts sont vains car ils ne sont pas

¹¹ Suppose-t-on car ils ne divulguent aucune information tangible. La société est considérée comme illicite, un *Ampanjaka* du village l'a confirmé. Malgré tout, elle mène aisément son travail.

¹² Revue Trandraka, parution du 10 décembre 2018, N°004, p. 50

appuyés par les autorités. La procédure d'installation de la société semble être illégale alors que dans son troisième alinéa de l'article 1.1, l'avant-projet précise que « *Nul titulaire de permis minier ne peut s'installer ou procéder à quelque opération d'extraction [dans le cadre de l'activité de recherche ou de l'activité d'exploitation] sur un site inclus dans son périmètre minier sans être propriétaire [foncier] du site ou, à défaut, sans avoir épuisé la procédure d'identification et d'information des propriétaires et convenu de contrat de bail ou d'autre accord avec les propriétaires fonciers ou avec les autorités locales* ». Or, c'est loin de ce qui se produit à Ambohimiarina II. Par ailleurs, le Code minier en vigueur de l'article 167 mentionne que « *Les groupes de personnes qui envahissent et occupent les périmètres miniers réglementairement octroyés à fin d'y entreprendre des activités de nature à empêcher leurs titulaires d'exercer leur profession ou de les spolier de leurs droits, commettent un crime et sont punis d'une peine de travaux forcés de cinq (5) ans à vingt (20) ans et d'une amende de 15.000.000 à 150.000.000Ar* »¹³. Or, cette intimidation n'est pas très efficace. Dans cette loi, les riverains ont perdu d'avance, car quelque soit les irrégularités commises dans l'application du permis minier, les propriétaires sont intouchables. Le sous-espace Ambohimiarina II est une zone enclavée, cette situation d'isolement est profitable aux exploitants miniers. Les habitants ne sont pas en position de riposter face à une telle injustice à cause du déséquilibre des rapports de forces car la majorité de la population sont analphabètes, ce qui constitue un frein au développement socio-économique de la zone. Les habitants sont ignorants et mal informés sur tout ce qui se passe au pays. Les paysans sont facilement privés de leurs droits élémentaires. Le mode de propriété foncier reste le titre domanial. Ainsi, les habitants ont besoin d'être sensibilisés pour régulariser leur statut d'appropriation foncière. Car juridiquement, ils ne sont pas propriétaires du terrain. C'est aussi une occasion pour les exploitants aurifères de profiter de la situation. Par ailleurs, selon son étude sur les enjeux environnementaux d'extraction d'or au Québec, Lapointe a confirmé que « l'activité minière aurifère est source d'impacts et d'enjeux environnementaux et sanitaires considérables, variables selon le contexte écologique, les méthodes d'extraction et le type de minerai » (2012). Les végétaux abattus sur des champs agricoles et des *tsaha* par les Chinois et Sri-lankais sont ramassés par les petits miniers pour stabiliser le contour de leurs chantiers sur ces sites abandonnés par MB GOLD. Les petits miniers continuent le travail irrespectueux de l'environnement que MB GOLD a commencé. Même si la société interdit cette pratique, les petits miniers continuent de le faire car MB GOLD se désintéresse totalement de ces anciens sites. Certains riverains pratiquent cette activité d'extraction à titre de travail complémentaire, c'est-à-dire en dehors du calendrier agricole.

3.3. Les impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploitation aurifère à Ambohimiarina II

Quand les forages pétroliers sont réalisés en offshore, l'extraction de l'or se déroule à même la terre et peut avoir des impacts sur les riverains (Pole et al, 2020, p 43). A Ambohimiarina II, les impacts sont caractérisés par la perte de champs agricoles, ou du bétail lorsque celui-ci tombe dans le *fatagna*¹⁴ abandonné. Certains paysans ont perdu leurs habitats à cause de cette exploitation. L'eau où les habitants puisent pour boire et pour la cuisson est aussi devenue insalubre. Comme la rivière de Mananjary est remblayée, pendant la saison de pluie, des villages sont inondés et même les restes de champs agricoles exploitables sont abimés. Ces habitants subissent des dégradations de leur outil de travail et du capital associés à leur activité principale, à savoir l'agriculture. Ainsi, Crawford et Nikiema (2015) précisent que «Malgré

¹³ <http://www.madagascar-tribune.com>

¹⁴ Terme local désignant le lieu d'exploitation

l'obligation légale, les sociétés ne sont pas tenues en pratique d'établir des fonds de garantie pour couvrir les coûts anticipés de fermeture et réhabilitation du site minier avant le début des activités minières ». Dès la délivrance de permis minier jusqu'à la fin de l'exploitation, les responsables ministériels ont négligé la phase de suivi. Les exploitants n'ont pas mis en place des mesures pour réduire les surfaces de sols décapés, excavâtes et nivelés alors que « le titulaire a l'obligation de constituer la prévision de réhabilitation et de protection de l'environnement, » selon le Code minier, art 192, p.115. La société extractive ne réhabilite pas le site minier détruit. Les sols sont mis à nu et sont davantage vulnérables. Nous pensons qu'Ambohimiarina II aurait pu être médiatisée¹⁵ si cette Commune était proche de la Capitale compte tenu de tous les dégâts engendrés par ces exploitations comme ce fut le cas de l'exploitation d'or par des Chinois dans la commune de Soamahamanina qui se trouve à 70 km de la capitale. Mais à cause de son éloignement, les Chinois et Sri-lankais agissent à leur guise.



Les chinois coupent et brûlent les bambous qui servent à stabiliser les rives de fleuve.



Un *tsaha* transformé en carrière

¹⁵ Comme ce fut le cas de l'exploitation de Soamahamanina



Site minier orphelin

Lac artificiel sur un agricole champ



Sols excavâtés

Dépôts de sable dans le fleuve Mananjary

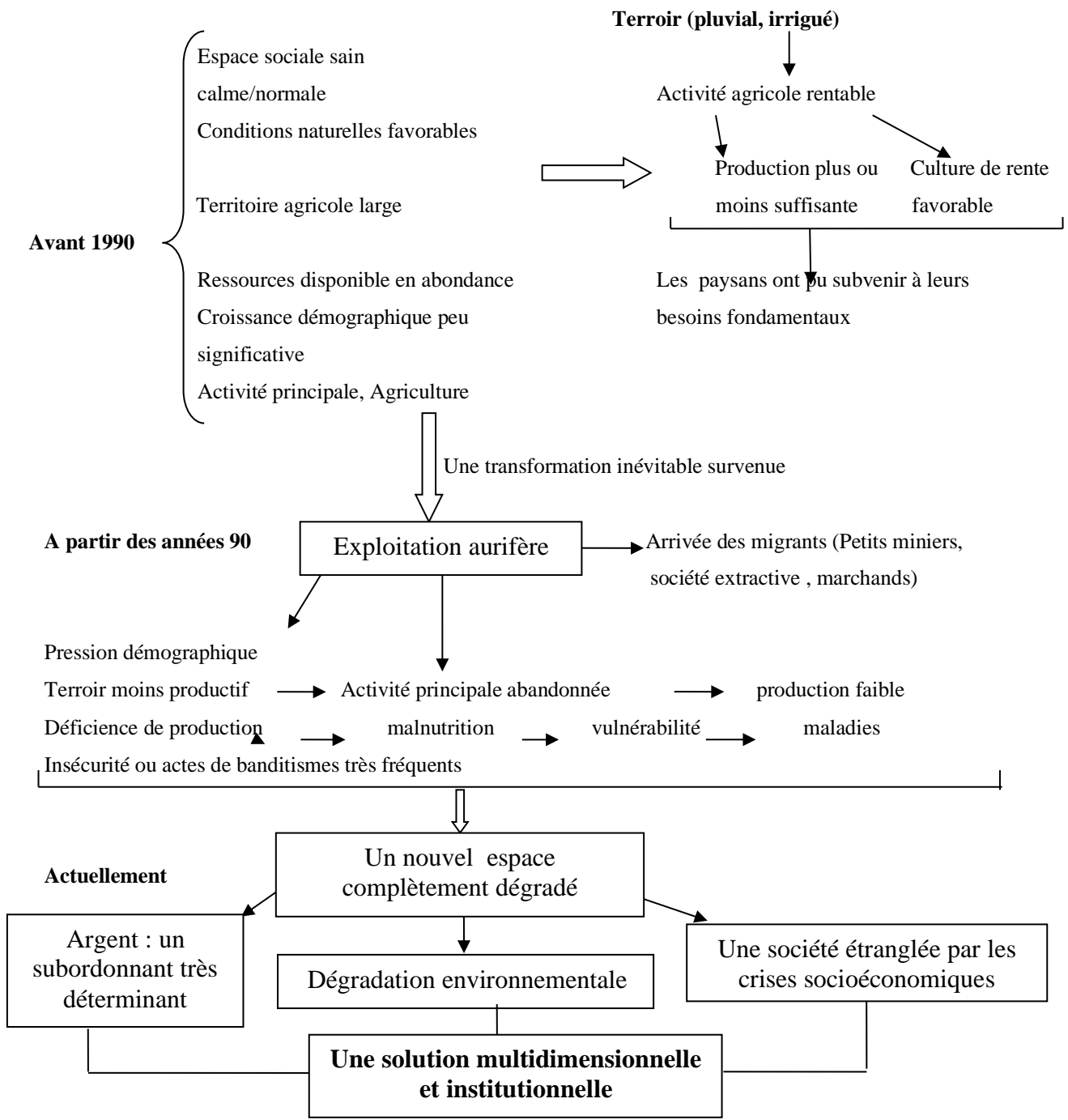
Photos 8 à 15. Les impacts spatiaux de l'exploitation aurifère à Ambohimiarina II

Clichés : Auteur, 2018

Parfois, les terrains cultivables ou les zones de végétation sont transformés en champs de mine (Rasamoelina, 2018, p. 67).

L'exploitation aurifère présente des enjeux, elle est depuis longtemps pratiquée dans le monde et génère des ressources financières aux personnes pratiquant l'orpaillage. Au Mali, entre 150 000 et 200 000 orpailleurs sont dénombrés, et au Burkina Faso les chiffres avoisinent 200 000 (Gilles, 2012). Dans certains pays, les impacts de cette exploitation sont réduits c'est pourquoi les sociétés minières ont élaboré des stratégies pour minimiser leurs impacts aux niveaux social et environnemental. Ainsi, l'aurifère n'est pas toujours une source chronique d'inégalité dans une localité minière. Les résultats pour l'emploi et l'occupation professionnelle suggèrent un passage d'occupations agricoles à des occupations non agricoles (Pole et *al*, 2020). Dans la commune rurale Vohilava, « L'orpaillage rencontre beaucoup de problèmes et génère des impacts positifs, mais généralement négatifs dans le domaine socio-spatial et environnemental. » (Tsiresy, 2010). Or, à cette époque, l'extraction aurifère était une exploitation artisanale pratiquée par les riverains. En somme, l'orpaillage a toujours de retombées négatives et positives quel que soit le type de l'exploitation.

Fig. 4. Le processus de la mutation socioéconomique d’Ambohimiarina II



Source : Auteur, Octobre 2018

4. Conclusion

Nous constatons que le sous-espace géographique d’Ambohimiarina II est en phase de mutation socio-économique et environnementale. La filière or n’est pas du tout pour le profit de la majorité de la Commune. Elle ne contribue pas au développement général de l’ensemble du sous-espace. L’exploitation est anarchique, le grand et le petit exploitant ne paient pas de taxe. Des kilos d’or sortent de la commune alors que même les sentiers ne sont pas réaménagés, sans

oublier les autres infrastructures délaissées (Ecole Primaire Publique, le Centre de santé de Base). Les exploitants ne se sentent pas obligés de mettre en place des projets de développement communautaire et les retombées de cette extraction aurifère négatives. Ce qui engendre de déséquilibres socio-spatial et environnemental. Seuls les étrangers et aussi quelques notables de ce territoire jouissent des intérêts certains de cette exploitation. Le niveau de vie de la population locale continue de se dégrader. La pauvreté rurale prend de plus en plus d'ampleur. La différence des couches sociales entre les riches et les pauvres s'affirme.

En termes de recommandations, il serait nécessaire de réorganiser cette activité minière et toute la filière même, si cela n'est pas déjà en cours. Nous tenons à proposer une ferme coopération avec la population locale malheureuse et démunie. La mise en place d'une nouvelle structure destinée à cadrer l'exploitation minière au niveau communal serait un atout convenable pour déjouer les abus commis par les acteurs concernés dans ce secteur. Il pourrait être sous forme de comité indépendant, mais il faut que cet organe soit issu de la communauté de base. La réalisation des ODD dans les zones des projets miniers apparaît comme la mise en œuvre de la fonction sociale de l'industrie minière. Les États miniers d'Afrique sont donc contraints de réajuster leur politique minière en reconnaissant aux collectivités locales et territoriales un rôle d'acteurs majeurs de l'industrie minière.

Références bibliographiques

- BESAIRIE H., 1966. Documentation sur l'or à Madagascar. Service géologique de Madagascar, 296p.
- BEHIERE J., 1963 : « Contribution à la minéralogie de Madagascar »(première partie). Service géologique, Tananarivo, 30p
- CHAN PENG J.C., 2003 : « Modalités de formation des gisements d'émeraude de la région de Mananjary, l'Est de Madagascar, Doctorat de l'Université de Toulouse, 171p.
- CODE MINIER 1999 et CODE MINIER 2005
- CRAWFORD A., NIKIEMA S., 2015. Soutenir la mise en œuvre du Cadre directif pour l'exploitation minière dans les États membres du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable: évaluation de l'état de préparation des pays à la mise en œuvre. Rapport d'évaluation de Madagascar. Institut international du développement durable, 38p.
- GILLES S., 2012. L'orpaillage face à l'arrivée des industries minières aurifères : cas du Burkina Faso. Doctorat Géographie Humaine, UMR IDEES-GéoSud, Université de Rouen, France. 17^e Colloque international en environnemental, Montréal, 04P.
- GNAMIEN Y., 2014. L'industrie minière face aux évolutions sociétales : quels impacts des attentes des populations et des collectivités locales sur le développement des projets miniers? Thèse pour obtenir le grade de docteur délivré par l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris Spécialité "Techniques et Economie de l'Exploitation du Sous-sol", 193p.
- LAPOINTE U. 2012. Enjeux environnementaux associés aux mines aurifères : le Nord du Québec et du Canada. Communication présentée au Congrès de l'ACFAS-2006 Université MC Gill, Montréal,
- PCD, 2010. Commune rurale d'Ambohimiarina II, 45P.
- POLE P.C., DABALEN A.L., LAND B.C., 2020. L'exploitation minière en Afrique. Les communautés locales en tirent-elles parti ? L'Afrique en développement, AFD, Groupe de la Banque Mondiale, 225 P.
- RAHARISOA J., 2014. Les facteurs de la régression et de la dégradation de la forêt dans le sous espace d'Andonabe. Espace Tagnala. Sud-Est malagasy. Mémoire de DEA.

Département de Géographie. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Université d'Antananarivo.109 p.

- RAKOTOARISON S., RANDRIANJA R., ANDRIANAINA R. 2016,. Affinage hydro métallurgique des préconscientes d'or de Madagascar, MadaRevue, 12P.
- RAKOTONDRAZAFY R., *et al*, 2018. Gouvernance des ressources minières pour un développement durable cas de la filière or. Université d'Antananarivo, Faculté des Sciences, ED Sciences de la Terre et de l'Evolution Grand Amphi DEGS, 23 P.
- RASAMOELINA M.A., 2018. L'exploitation de l'or et ses impacts dans la commune Amboavory Amparafaravola. Université d'Antananarivo, Domaine arts, lettres, et Sciences humaines. Mention Anthropologie, Parcours Sciences du Patrimoine, Mémoire de Master 113P.
- RASOLONDRAINY E., REJO F., 2016. Les enjeux mines et environnement et impacts environnementaux des grandes mines à Madagascar. Biodiversité et Environnements Tropicaux, Université de Toliara. Faculté des Sciences, 22P.
- Revue Trandraka, parution du 10 décembre 2018, N°004, p. 49.
- TSIRESY EC., 2010. L'exploitation aurifère et le développement de la commune rurale de Vohilava, district de Mananjary, région Vatovavy Fitovinany. Mémoire de Maîtrise. Département de Géographie. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Université d'Antananarivo.109P

Site web

- <http://www.madagascar-tribune.com>
- <http://www.jurismada.com>
- Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/métallurgie>
- <http://www.metaux-precieux.fr/courbes-du-platine/>
- Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
- www.minetek.co.za